

INFORMATION À L'INTENTION DES INVESTISSEURS QUI ACHÈTENT DES TITRES RBC À REVENU TEAM AMÉRICAINS AVEC REMBOURSEMENT DE CAPITAL EN CIRCULATION UNIQUEMENT

Objectif de placement :

Les titres RBC à revenu TEAM (acronyme de *Tactical Equity Allocation Model*) américains avec remboursement de capital sont conçus pour offrir aux investisseurs une exposition « côté acheteur » au modèle quantitatif exclusif à 8 facteurs de RBC (le « modèle ») et la possibilité de répartir les actifs dans des placements en titres à revenu fixe en fonction de la tendance de l'indice S&P 500^{MD} (l'« indice »). Cette stratégie pour objectif de procurer une exposition aux actions choisies au moyen du modèle lorsque la tendance des marchés boursiers est positive, et de réduire ou d'éliminer cette exposition lorsque la tendance des marchés boursiers est négative.

Aucun impôt canadien à payer :

1. Jusqu'à l'échéance ou la disposition
2. Sur les modifications et les rééquilibrages du portefeuille
3. Sur les remboursements de capital trimestriels

Indice de référence :

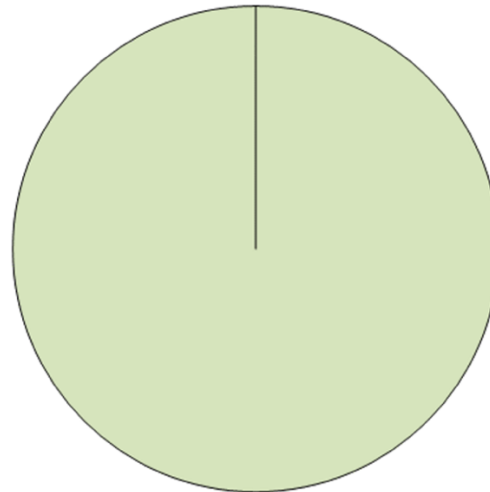
Indice S&P 500^{MD}

Catégorie d'actifs :

Actions américaines

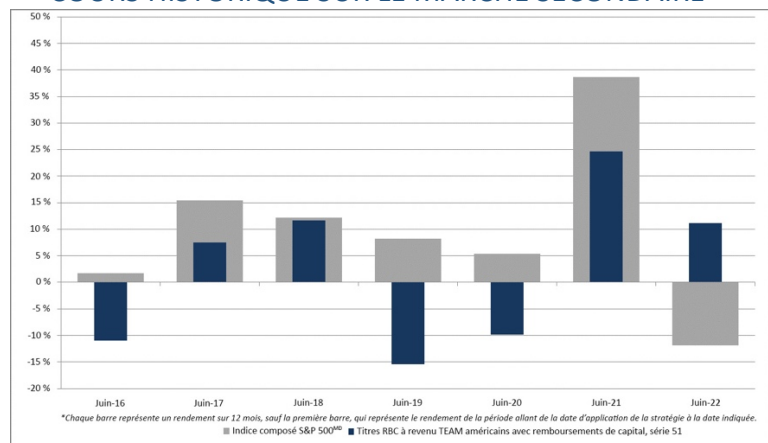
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE – JUILLET 2022

En date du 30 juin 2022, le portefeuille était constitué entièrement d'un placement en titres à revenu fixe. Des remboursements de capital partiels ne sont calculés à l'égard des Titres d'emprunt que lorsque la stratégie est appliquée de manière à ce que de 50 % à 100 % du portefeuille soit constitué d'un placement en actions.



■ Placement en titres à revenu fixe 100,00 %

COURS HISTORIQUE SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE^{1,2}



1. Ce graphique présente le cours de clôture historique sur le marché secondaire des titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital, série 51 (les « titres de série 51 ») pour chaque jour pendant lequel le marché secondaire était ouvert aux fins de négociation, ainsi que la variation en pourcentage du niveau de l'indice depuis la date d'émission des titres de série 51, soit le 7 janvier 2015. Les titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital de série 1 (les « titres de série 1 ») sont les premiers titres auxquels la stratégie des titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital a été appliquée. À leur date d'émission, le cours de clôture des titres de série 1 sur le marché secondaire était de 100,00 \$ US. Pour les titres de série 1, une somme de 96,68 \$ US par Titre d'emprunt a été théoriquement investie dans le portefeuille à la date d'émission. Le cours sur le marché secondaire à un moment donné correspond au prix auquel le porteur de titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital peut disposer de ces titres revendus par l'intermédiaire du réseau Fundserv, compte non tenu de tous frais de négociation anticipée applicables. Le cours sur le marché secondaire pourrait ne pas correspondre à la valeur liquidative par Titre d'emprunt et différer sensiblement de celle-ci. La valeur liquidative par Titre d'emprunt des différentes séries de titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital peut différer pour diverses raisons, notamment les différentes sommes relatives au programme de billets, les frais de négociation anticipée applicables, la monnaie dans laquelle la série est libellée, la couverture du change et la date d'émission des séries. La différence dans la valeur liquidative par Titre d'emprunt existant entre les Titres d'emprunt des différentes séries de titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital pourrait entraîner un écart entre les cours des Titres d'emprunt des différentes séries de titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, le cours historique des titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital qui ne sont pas des titres de série 1 peut différer de celui des Titres d'emprunt de série 1, car les différentes sommes relatives au programme de billets applicables aux différentes séries de titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital peuvent avoir une incidence sur le cours de ces Titres d'emprunt sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, le cours d'une série de titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital dont la somme relative au programme de billets est supérieure à celle des titres de série 1 serait vraisemblablement inférieur au cours des titres de série 1. Le cours historique des titres de série 1 sur le marché secondaire n'est pas nécessairement indicatif de leurs cours futurs ou du cours futur d'autres titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital sur le marché secondaire. Rien ne garantit qu'un marché secondaire pour les Titres d'emprunt se formera ni qu'il se maintiendra.

2. Voir la note 2 à la page 2.

Rendements en date du 30 juin 2022	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	Depuis l'application de la stratégie*
Titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital, série 51**	1,38 %	-1,03 %	4,60 %	11,18 %	2,53 %
Indice S&P 500 ^{MD}	-8,39 %	-16,45 %	-20,58 %	-11,92 %	9,19 %

*Rendement annualisé

**Veuillez prendre note que les titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital, série 45 sont arrivés à échéance le 5 décembre 2019. En date du 29 novembre 2019, la prochaine série de titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital en circulation à arriver à échéance est la série 51.



MÉTHODOLOGIE DU MODÈLE TEAM AMÉRICAIN

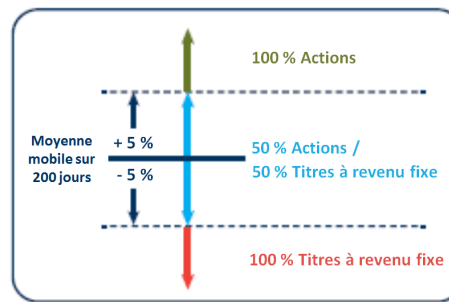
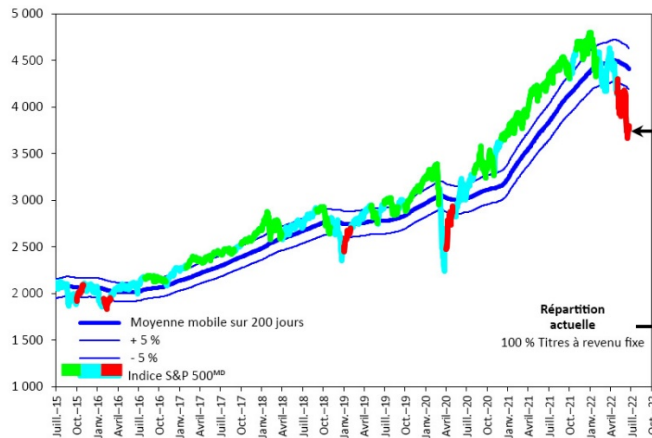
Le dernier jour de négociation de chaque mois, la stratégie est appliquée de manière à comparer le niveau de clôture de l'indice S&P 500^{MD} à sa moyenne mobile sur 200 jours (la « moyenne mobile sur 200 jours ») pour déterminer la répartition des actifs pour le mois suivant.

Si le niveau de clôture de l'indice représente une augmentation de plus de 5 % par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit constitué uniquement d'un placement en actions.

Si le niveau de clôture de l'indice représente une baisse de plus de 5 % par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit constitué uniquement d'un placement en titres à revenu fixe.

Si le niveau de clôture de l'indice s'établit dans une fourchette de 5 % (inclusivement), à la hausse ou à la baisse, par rapport à la moyenne mobile sur 200 jours, la stratégie sera appliquée de manière à ce que le portefeuille soit constitué d'un placement en actions et d'un placement en titres à revenu fixe, à pondération égale.

RÉPARTITION DES ACTIFS³



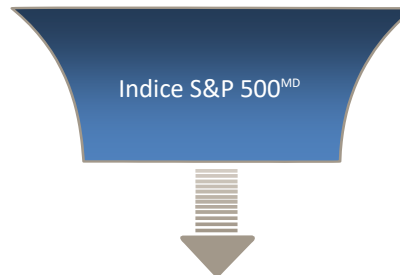
Chaque mois, la répartition des actifs est déterminée en fonction du niveau de l'indice S&P 500^{MD} par rapport à sa moyenne mobile sur 200 jours.

MÉTHODOLOGIE DU PLACEMENT EN ACTIONS

Le placement en actions : Le placement en actions est passé en revue chaque mois, et sa composition et sa pondération théoriques sont rajustées.

- > Les actions de toutes les sociétés composant l'indice S&P 500^{MD} peuvent faire partie du portefeuille, sous réserve d'une restriction relative aux fonds de placement immobilier
- > Les actions d'un pays à risque élevé comprises dans l'indice seront exclues du placement en actions
- > Le placement en actions est passé en revue chaque mois après la mise à jour du classement
- > Les actions des sociétés qui ne se classent plus parmi les 125 premiers rangs du classement sont retirées
- > Les actions des sociétés qui sont retirées de l'indice sont retirées
- > Les actions retirées sont remplacées par les actions des sociétés les mieux classées qui ne font pas déjà partie du placement en actions
- > À la fin de chaque trimestre civil, le placement en actions est rééquilibré de façon à être équilibré

L'UNIVERS



AUCUN IMPÔT CANADIEN À PAYER

1. Jusqu'à l'échéance ou la disposition
2. Sur les modifications et les rééquilibrages du portefeuille
3. Sur les remboursements de capital trimestriels

LE MODÈLE	Les actions sont classées en fonction d'une combinaison équilibrée de 8 facteurs couvrant 4 thèmes de placement distincts	
VALEUR INTÉRESSANTE	Faible ratio cours/bénéfice	x 1/8
	Faible ratio cours/valeur comptable	x 1/8
CROISSANCE DURABLE	Croissance du bénéfice trimestriel élevée	x 1/8
	Rendement des capitaux propres élevé	x 1/8
OPINION FAVORABLE	Résultats élevés inattendus	x 1/8
	Révisions des estimations élevées	x 1/8
RECONNAISSANCE DU MARCHÉ	Variation des cours sur 3 mois élevée	x 1/8
	Variation des cours sur 6 mois élevée	x 1/8
= Note totale		

¹ L'indice S&P 500^{MD} est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDI ») et il est utilisé par la Banque aux termes de licences. « Standard & Poor'sSM », « S&PSM » et « S&P 500SM » sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »); « Dow JonesSM » est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et ces marques de commerce sont utilisées par SPDI aux termes de licences et sont utilisées aux termes de sous-licences à certaines fins par la Banque. Les Titres d'emprunt ne sont pas parrainés, approuvés ou vendus par SPDI, par Dow Jones, par S&P ou par les membres du même groupe que celles-ci, qui n'en font pas la promotion, et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s) ni n'engage sa responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions de l'indice S&P 500^{MD}.

² Le cours des titres RBC à revenu TEAM américains avec remboursement de capital sur le marché secondaire à un moment donné dépendra généralement, entre autres, des facteurs suivants : a) l'ampleur de la hausse ou de la baisse des cours des intérêts sous-jacents depuis la date d'émission des Titres d'emprunt et b) plusieurs autres facteurs interrelés, y compris, sans limitation, la volatilité des cours des intérêts sous-jacents, le niveau des taux d'intérêt sur les marchés applicables, le rendement en dividendes des titres, s'il y a lieu, faisant partie des intérêts sous-jacents, et la date d'échéance. Les liens entre ces facteurs sont complexes et peuvent également être influencés par divers facteurs, notamment d'ordre politique et économique, susceptibles d'avoir une incidence sur le cours d'un Titre d'emprunt sur le marché secondaire.

³ Le mois indiqué pour chaque date d'observation dans le graphique de répartition des actifs se rapporte au dernier jour ouvrable de ce mois, soit la date à laquelle l'observation est faite.

Les termes clés utilisés dans les présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix applicable.

Un placement dans les Titres d'emprunt comporte des risques. Il n'est pas comme un placement direct dans les titres qui composent le portefeuille, et les investisseurs n'ont pas de droits à l'égard des titres faisant partie du portefeuille. Les Titres d'emprunt sont considérés comme des « dérivés visés » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Si vous achetez des Titres d'emprunt, vous serez notamment exposé aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations de la valeur du portefeuille. Les cours peuvent être volatils, et un placement dans les Titres d'emprunt peut être considéré comme spéculatif. Puisque les Titres d'emprunt ne sont pas des titres à capital protégé et que le capital sera à risque, vous pourriez perdre la quasi-totalité de votre placement. Les Titres d'emprunt ne sont pas des titres à revenu fixe et ne sont pas conçus pour être des solutions de rechange aux placements à revenu fixe ou aux instruments du marché monétaire. Les Titres d'emprunt sont des produits structurés qui comportent un risque de perte.

La valeur estimative initiale des Titres d'emprunt indiquée sur la page couverture du supplément de fixation du prix applicable ne tient pas compte des frais permanents applicables pendant la durée des Titres d'emprunt, y compris la tranche annuelle permanente de la somme relative au programme de billets, ni de tout crédit ou de toute déduction pour impôt étranger auquel la Banque pourrait avoir droit au Canada à l'égard des retenues d'impôt étranger qui pourraient s'appliquer aux dividendes et aux autres distributions qu'elle recevrait si elle couvrait ses obligations aux termes des Titres d'emprunt au moyen de l'acquisition des titres de participation sous-jacents.

Les Titres d'emprunt ne seront pas des dépôts assurés aux termes de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.